

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, et conformément à l'article 19 de la loi n° 2021-1106 du 24 septembre 2021 (NOR : MICE2130071A), relative aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Le tarif au caractère est fixé à 0,183 € HT pour les dépassements d'Euro-et-Loir, du Loir et de l'Orléans.

Par dérogation, certaines annonces font l'objet d'une tarification forfaitaire.

### AUGMENTATION DU CAPITAL

#### SASU TRANSPORT NOUR

Capital 1000 euros  
Siège social : 14, rue Théophile FERRÉ  
28100 DREUX  
RCS Chartres 850 490 475

L'AGE du 01/08/2022 décide d'augmenter le capital d'une somme de 600 euros par incorporation de réserves pour le porter à 1600 euros. RCS Chartres

### COMMUNAUTE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ILE-DE-FRANCE

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2022\_059 du 21 septembre 2022, le Président de la Communauté de Communes des Portes Eureliennes d'Île-de-France a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du P.L.U. de Beville-le-Comte.

Christian BRUYER a été désigné par le Président délégué du Tribunal Administratif d'Orléans comme commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie de Beville-le-Comte du lundi 17 octobre 9h au samedi 19 novembre 2022 à 12h00 aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h).

La commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

- lundi 17 octobre 2022 de 14h à 17h
- vendredi 28 octobre 2022 de 9h à 12h
- mercredi 6 novembre 2022 de 9h à 12h
- samedi 18 novembre 2022 de 9h à 12h

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la communauté de communes ([www.portes-eureliennes.fr](http://www.portes-eureliennes.fr)) et celui de la commune de Beville-le-Comte ([www.beville-le-comte.com](http://www.beville-le-comte.com)). Un poste informatique sera mis à la disposition du public afin de consulter le dossier en mairie de Beville-le-Comte.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Beville-le-Comte au 1, place de la mairie - 28700 Beville-le-Comte ou par courriel à l'adresse : [plus@porteseureliennes.fr](mailto:plus@porteseureliennes.fr)

#### AVIS MODIFICATION DU PLU DES QUATRE VALLEES

Par arrêté n°2022\_003 en date du 7 janvier 2022, la communauté de communes a prescrit la modification du PLU des Quatre Vallées ayant pour objet les points suivants :

- Motif n°1 - bande de constructibilité et cas particuliers
- Motif n°2 - précisions quant à l'alignement des voies
- Motif n°3 - surface totale des annexes
- Motif n°4 - les matériaux de toiture des annexes visitées
- Motif n°5 - l'aspect bois sur les annexes
- Motif n°6 - pentes de toiture des annexes
- Motif n°7 - différenciation des annexes
- Motif n°8 - surface des extensions d'habitation
- Motif n°9 - ajout au lotique
- Motif n°10 - précisions vis-à-vis du retrait des portails
- Motif n°11 - suppression d'une disposition sur les façades
- Motif n°12 - dérogation aux projets d'intérêt général
- Motif n°13 - opposition à l'article L.151-21
- Motif n°14 - disposition particulière de l'OPAP du site EXACOMETA
- Motif n°15 - mise en cohérence de l'OPAP du site EXACOMETA
- Motif n°16 - erreur matérielle à Saint-Laurent-La-Gâtine
- Motif n°17 - erreur matérielle à Saint-Laurent
- Motif n°18 - erreur matérielle à Chaudon
- Motif n°19 - erreur matérielle à Chaudon
- Motif n°20 - erreur matérielle à Chaudon
- Motif n°21 - erreur matérielle à Nogent-le-Roi
- Motif n°22 - erreur matérielle à Senantes
- Motif n°23 - ajouts de deux emplacements réservés à Bréchamp
- Motif n°24 - ajouts de deux emplacements réservés à Saint-Laurent-la-Gâtine

Par délibération n°22-0917 en date du 15 septembre 2022, le conseil communal a défini les modalités de mise à disposition au public.

A cet effet, un dossier ainsi qu'un cahier d'observations ont mis à la disposition du public du lundi 17 octobre au vendredi 21 novembre 2022. Pendant toute cette période, le dossier

pourra être consulté au siège de la communauté de communes des Portes Eureliennes d'Île-de-France à mains dans les mairies de Beville-le-Comte (Roi (Hôtel de Ville, 1 rue Porte-Chartraine) et de Faverolles (Hôtel de Ville, 10 route de Rambouillet), aux jours et heures habituels d'ouverture. Les dossiers sont accompagnés d'un registre permettant au public de consigner toute remarque ou observation.

Le dossier sera consultable sur le site internet de la communauté de communes : <http://www.porteseureliennes.fr>

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Communauté de communes des Portes Eureliennes d'Île-de-France  
6 place Aristide Briand 28200 Epemont

### SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE MARCEAU

SCI au capital de 7622,45 €  
Siège social : 9 rue Maurice Viollette  
28100 LUZIGNY  
RCS CHARTRES 342 711 371

Par décision de l'assemblée unique du 5 novembre 2020, il a été décidé d'accepter la démission de Monsieur Jean-Michel LE LOUARNÉ à compter du 05/11/2020 pour cause de décès. Madame Marie LE LOUARNÉ reste seule gérante de la Société.

Mention au RCS de CHARTRES.

### SELARL DE CHIRURGIENS DENTISTES RACINES

SELARL au capital social de 7.500 euros  
Siège social : 9, Rue Saint-Denis  
28100 DREUX  
RCS CHARTRES 483 193 395

Le 18.06.22, l'AGE a nommé en qualité de co-gérant M. Mohammed BELALDj demeurant Rue de la Sablonnière 28100 DREUX à compter de ce même jour, pour une durée illimitée.

Pour avis.

### ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Bailleu-Armenonville sur le site d'une ancienne installation de stockage de déchets non dangereux aux lieux-dits « la Garenne » et « la Sablonnière ».

Par arrêté du 23 septembre 2022, Mme le Préfet d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique (33 jours consécutifs) relative au projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Bailleu-Armenonville sur le site d'une ancienne installation de stockage de déchets non dangereux aux lieux-dits « la Garenne » et « la Sablonnière » (21 rue Samuel Morse - le Triade II - parc d'activités Millénaire II - 34000 MONTPELLIER), et prescrite la demande de permis de construire. La commune concernée est : BAILLEU-ARMENONVILLE. Le projet consiste en la création de 17376 panneaux solaires (surface projetée au sol de 4 ha environ pour une puissance de 9,5 MWc), d'un poste de livraison et de trois postes de transformation. Le dossier comprend une demande de permis de construire, une étude d'impact, un résumé non technique, l'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale conformément à l'article R.122-4 du Code de l'environnement ainsi que les avis des services consultés dans le cadre de l'instruction du dossier de demande de permis de construire.

L'enquête publique se déroulera du lundi 17 octobre à 16h30 au vendredi 18 novembre 2022 (17h00).

Le dossier d'enquête est consultable :

- sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Bailleu-Armenonville
- en version électronique sur les sites internet suivants : [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publicques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publicques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public) et [www.projets-environnement.gouv.fr](http://www.projets-environnement.gouv.fr)

- de plus un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Bailleu-Armenonville.

Personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires.

Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions peuvent être :

- consignées directement sur le registre d'enquête, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Bailleu-Armenonville
- adressées par voie postale, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Bailleu-Armenonville
- adressées par courriel à l'adresse électronique suivante : [doh-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:doh-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr)

- recueillies par le commissaire-enquêteur, M. Thierry BOUFFORT, Agent de la fonction publique en retraite, aux dates et heures suivantes à la mairie de Bailleu-Armenonville, siège de l'enquête : lundi 17 octobre 2022 de 16h30 à 18h30 ; mercredi 26 octobre 2022 de 9 heures à 12 heures ; vendredi, 18 novembre 2022 de 14 heures à 17 heures.

Les observations adressées par courriel et par courriel seront tenues à disposition du public dans le registre présent dans la mairie de Bailleu-Armenonville. Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publicques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publicques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public).

Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur THIBAUT MARTIN, Chef de projets Développement durable, à l'adresse électronique suivante : [bailleu-armenonville.egn@engie.com](mailto:bailleu-armenonville.egn@engie.com). Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à disposition du public dans la mairie de Bailleu-Armenonville.

en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Madame le Préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande de permis de construire. Le présent avis est consultable sur le site internet précité.

### COMMUNE D'ORMOY

Avis de prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 20 septembre 2022, le conseil municipal de la commune d'Ormay a décidé d'engager la révision de son Plan Local d'Urbanisme. Les travaux sont accompagnés d'un affichage en mairie durant un (1) mois à compter de ce communiqué.

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné selon SSP du 03/09/2022 à la création de la SAS CAR WASH PRO ; Capital 1000 euros ; Durée : 99 ans ; Siège : 10 Europe 28500 Vernouillet ; Objet : Nettoyage industriel automobile. Achat, vente de produits d'entretien automobiles, achat, vente et location véhicules de tourisme et utilitaires, de matériels et véhicules industriels de BTP. Achats, ventes et import-export dans les domaines suivants : véhicules de tourisme et utilitaires et industriels, pièces détachées automobiles, textiles, chaussures, bijoux, fantaisie, bazar, matériaux de construction et bricolage, composants électroniques et tous produits et matériels non réglementés et non alimentaires de toutes sortes et de toutes natures ; PDG : Mohammed-Ahmed CHEKHAH, 20 allée René COTY 28600 Vernouillet, Fardj Lakhdar est nommé Directeur Général, 16 rue du Docteur DUNAND 28100 Dreux, RCS Chartres

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné selon SSP du 05/09/2022 à la création de la SASU NH RENOVATION BTP ; Capital 1000 euros ; Durée : 99 ans ; Siège : 12, rue du Paradis - logement 34 - 28110 Lucé ; Objet : Petite maçonnerie générale, peinture, carrelage, faïence, charpente et couverture, isolation et plâtrerie, travaux de rénovation et nettoyage industriel. Achat et vente et import-export de matériaux de construction ; PDG : Armin ANSOUET, 2, rue du Paradis - logement 34 - 28110 Lucé, RCS Chartres

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné selon SSP du 13/09/2022 à la création de la SASU LA TABLE SERVEE ; Capital 1000 euros ; Durée : 99 ans ; Siège : 25/27, rue du Pressoir 28500 Vernouillet ; Objet : RESTAURATION TRADITIONNELLE & RAPIDE. Ventes de boissons sans alcool ; Président : Sarah LICHOU, 7 rue des Haris 28100 Dreux ; Média CHEKHAH est nommé Directeur Général, 7 rue des Haris 28100 Dreux, RCS Chartres.

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte esp en date de 10/08/2022, il a été constitué une SCI

Dénomination : LES PETITES HAYES  
Nom Commercial : SCI LES PETITES HAYES  
Siège Social : LES PETITES HAYES 28400 SOULAINNE AU PERCHE  
Capital : 1000 €

Activités principales : La société a pour objet : l'acquisition, en état fut d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux empruntés, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ce modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans  
Gérance : Mlle BROUSSE ELOISE LES PETITES HAYES 28400 SOULAINNE AU PERCHE  
Cession de parts sociales : LIBRE  
Immatriculation au RCS de CHARTRES

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/09/2022 il a été constituée une SASU au capital de 5.000 € se nommant SASU OPTIMAX TP. Siège social : 27 rue Georges Clemenceau 28600 LUZIGNY. Objet social : Travaux de terrassement pour tous réseaux divers et voirie, Maçonnerie générale. Président : Saïf CENZIG, Chassart Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Chartres.

### AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : SCI NEYE.  
Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 19 Avenue de la Victoire du 11 Novembre, 28400 Nogent le Roi.  
Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état fut d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée de la société : 99 années.  
Capital social fixe : 1000 euros  
Cession de parts et agrément : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous signature privée.

Gérant : Monsieur Welfe NIE, demeurant 4

Impasse de la Poulardière, 28400 La Gaudaine  
Gérant : Madame Sufeng NIE, demeurant 4 Impasse de la Poulardière, 28400 La Gaudaine  
La société sera immatriculée au RCS de Chartres.

### AVIS DE CREATION

Avis est donné de la création d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée  
DÉNOMINATION : SAS PIZZA WOOD'Z  
SIEGE SOCIAL : DREUX (28100), 37 Rue Pertuis

OBJET : Vente de Pizza à Emporter et à Consommer sur Place, Restauration de type Rapide, Boissons non Alcoolisées.

DURÉE : 99 années  
PRESIDENCE : Monsieur KARA Djamel, demeurant 3 Rue Séguola - 95310 SAINT OUEEN L'AUMORE, est nommé président de la société pour une durée non limitée.

IMMATRICULATION : au RCS de CHARTRES  
Pour avis

### ASTRE EDA

Za Crub Saint Mathieu  
28320 Gallardon  
02 37 31 40 70  
[gallardon@astre-eda.com](mailto:gallardon@astre-eda.com)

### RENOVEM

EURL au capital de 4500 €  
Siège social : 8 rue des Anciens Vergers 28130 Houx  
817 971 294 RCS de Chartres

### TEN FRANCE - SCP D'AVOCATS

23, rue Victor Grignard - Pôle République - Secteur 2  
86000 POITIERS

### PISCINES CONSTRUCTIONS RENOVATION 28

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 23 avenue du Val de l'Eure 28630 Fontenay-sur-Eure

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Chambray les Tours du 27 septembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Siège : P.C.R.28

Dénomination : PISCINES CONSTRUCTIONS RENOVATION 28  
Siège : 23 avenue du Val de l'Eure 28630 Fontenay-sur-Eure

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
Capital : 10 000 euros  
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Les activités de négocié, de commercialisation de piscines, ainsi que tous produits, matériels et accessoires y rattachés ;
- La fourniture de toutes prestations et conseils relatifs à ce secteur d'activité ;
- La construction, le pose et l'entretien de piscines ;
- La vente de spas ;
- La perception de commissions et d'intermédiation ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

La Société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, dès lors qu'ils

peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la Société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente en compte de titres.

Président : Mme Marjane GONVIN, demeurant 39 route de Narbonne, 37300 Joué-lès-Tours  
Directeur général : Mr Christophe HELLEBUYCK, demeurant 44 rue des Gourneries 49100 Ammès

La Société sera immatriculée au RCS de Chartres.  
POUR AVIS

### AVIS DE DISSOLUTION EARL BASTON

Société civile au capital de 45.754.00€  
2 rue de la Mare Plate  
La Brulonnière 28500 SAULNIERES  
SIRET 328 730 320 RCS de CHARTRES

Par assemblée en date du 23 septembre 2022, il a été décidé de la dissolution de EARL BASTON et Mr BASTON Jean-Marc demeurant au 2 rue de la Mare Plate 28500 SAULNIERES a été nommé pour être le liquidateur de EARL BASTON pour une durée de 6 mois renouvelable.

Le siège de la liquidation sera fixé à l'adresse postale au 2 rue de la Mare Plate. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHARTRES.  
Pour avis, le liquidateur

### SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE MARCEAU

SCI au capital de 7622,45 €  
Siège Social : 9 rue Maurice Viollette  
28100 LUZIGNY  
342 711 371 RCS de CHARTRES

L'assemblée unique, en date du 31/12/2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme LE LOUARNÉ Marie 9 rue Maurice Viollette 28200 LUZIGNY pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/12/2020  
Radiation au RCS de CHARTRES

### DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

SCI LA DURANDIERE  
Société Civile Immobilière en liquidation  
au capital de mille euros  
Siège social : 3 route des Durandières à Germain  
RCS P.C.S CHARTRES 485 517 879

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Madame Eliane ELICHO, demeurant 77 bis avenue du Professeur Emile Sergent 78880 EPONE et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquiescer le passif.

Le siège de liquidation est fixé à 3 route des Durandières à Bois Rouy 28240 ST MAURICE ST GERMAIN. Les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés au domicile de Madame Eliane ELICHO 77 bis avenue du Professeur Emile Sergent 78880 EPONE c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et être notifiée.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHARTRES.

Pour avis, le liquidateur,

### TECH2ROO

SAS au capital de 8000 €  
Siège social : 70 ROUTE DE SOREL  
28500 Montreuil  
800 092 918 RCS de Chartres

L'AG du 31/08/2022 a nommé à compter du même jour, M. Camille CARRILLO Vercouze, demeurant 70 route de Sorel 28500 Montreuil, en qualité de Directeur Général.

Modification du RCS de Chartres

Retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse depuis le 1er janvier 2010 >Plus de 3 millions d'annonces<  
Actulegales.fr  
La référence des annonces légales d'entreprises  
Actulegales.fr est un service de presse agréé par l'ARFPE avec le concours de l'Intelligence